



Secrétariat Général

Service des Assemblées
et Vie des Institutions

Compte-rendu du Conseil municipal

Séance ordinaire du lundi 26 juillet 2021 à 9h00

Convoqué le 20 juillet 2021, le Conseil municipal de la Ville de Montpellier s'est réuni en Salle du Conseil, le lundi 26 juillet 2021 à 9h00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michaël DELAFOSSE.

Nombre de membres en exercice : 65

Présents :

Nadia AKIL, Georges ARDISSON, Eddine ARIZTEGUI, Michel ASLANIAN, Christian ASSAF, Yves BARRAL, Boris BELLANGER, Christophe BOURDIN, Elodie BRUN-MANDON, Emilie CABELLO, Michel CALVO, Roger-Yannick CHARTIER, Sébastien COTE, Michaël DELAFOSSE, Jean-Dominique DELAVEAU, Alenka DOULAIN, Caroline DUFOIX, Abdi EL KANDOUSSI, Maryse FAYE, Julie FRÊCHE, Clara GIMENEZ, Serge GUISEPPIN, Clare HART, Mylvia HOUGUET, Salim JAWHARI, Stéphane JOUAULT, Max LEVITA, Sophiane MANSOURIA, Nicole MARIN-KHOURY, Isabelle MARSALA, Hervé MARTIN, Marie MASSART, Fatma NAKIB, Laurent NISON, Yvan NOSBE, Clothilde OLLIER, Bruno PATERNOT, Manu REYNAUD, Catherine RIBOT, Séverine SAINT-MARTIN, Agnès SAURAT, Mikel SEBLIN, Célia SERRANO, Radia TIKOUK, Bernard TRAVIER, François VASQUEZ, Annie YAGUE.

Absent(es) ayant voté par procuration en application de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales :

Tasnime AKBARALY ayant donné pouvoir à Yves BARRAL, Mohed ALTRAD ayant donné pouvoir à Serge GUISEPPIN, Françoise BOUTET-WAISS ayant donné pouvoir à Mikel SEBLIN, Véronique BRUNET ayant donné pouvoir à Mylvia HOUGUET, Mickaël DIORE ayant donné pouvoir à Maryse FAYE, Fanny DOMBRE-COSTE ayant donné pouvoir à Michel ASLANIAN, Hind EMAD ayant donné pouvoir à Roger-Yannick CHARTIER, Mustapha LAOUKIRI ayant donné pouvoir à Marie MASSART, Coralie MANTION ayant donné pouvoir à Manu REYNAUD, Patricia MIRALLES ayant donné pouvoir à Annie YAGUE, Agnès ROBIN ayant donné pouvoir à Boris BELLANGER, Philippe SAUREL ayant donné pouvoir à Abdi EL KANDOUSSI, Charles SULTAN ayant donné pouvoir à Elodie BRUN-MANDON, Joëlle URBANI ayant donné pouvoir à Isabelle MARSALA.

Absent(es) / Excusé(es) :

Luc ALBERNHE, Stéphanie JANNIN, Flora LABOURIER, Mustapha MAJDOUL.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2021

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour qui comporte 77 affaires.

L'ordre du jour est adopté à la majorité des voix exprimées.

Pour : 58 voix

Contre : 2 voix

Ont voté contre : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des élus le projet du procès-verbal du 14 juin 2021.

Le procès-verbal de la séance du 14 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

Pour : 60

APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil prend acte de ces décisions.

AFFAIRE 1 : RESSOURCES - EXTENSION DES MODALITÉS DE TARIFICATION SOCIALE AUX PUBLICS EN DIFFICULTÉ ET AUX FAMILLES EN SITUATION DE HANDICAP POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET AUTRES TEMPS PÉRISCOLAIRES - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°V2020-290 DU 14 DÉCEMBRE 2020 - APPROBATION

M. B. TRAVIER entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 61 voix

AFFAIRE 2 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES TEMPS PÉRISCOLAIRES DES ÉCOLES MUNICIPALES DE LA VILLE DE MONTPELLIER - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 61 voix

AFFAIRE 3 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS DE LA VILLE DE MONTPELLIER - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 61 voix

AFFAIRE 4 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - PARTICIPATION DE LA VILLE DE MONTPELLIER AUX SÉJOURS DE VACANCES D'ÉTÉ 2021 - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 61 voix

AFFAIRE 5 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - CONSTRUCTION D'UNE CITÉ DE L'ALIMENTATION - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 59 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 6 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - MISE À DISPOSITION DE LOCAUX SCOLAIRES POUR LES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES D'ACCUEILS DE LOISIRS - AUTORISATION DE SIGNER LES CONVENTIONS D'OCCUPATION 2021-2022 - SUBVENTIONS EN NATURE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 61 voix

AFFAIRE 7 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - OCCUPATION DES LOCAUX SCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 EN FAVEUR D'ASSOCIATIONS - CONVENTIONS D'OCCUPATIONS - SUBVENTION EN NATURE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Véronique BRUNET, M. Bruno PATERNOT.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 59 voix

AFFAIRE 8 : RESSOURCES - AMÉLIORATION DU POUVOIR LOCATIF - MODIFICATION DU TAUX DE MAJORATION DE LA COTISATION DUE AU TITRE DES RÉSIDENCES SECONDAIRES - APPROBATION

M. A. EL KANDOUSSI (avec le pouvoir de M. P. SAUREL) sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Patricia MIRALLES, Mme Annie YAGUE.

AFFAIRE 9 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - MODIFICATIONS DU ZONAGE DU STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ - APPROBATION

M. A. EL KANDOUSSI (avec le pouvoir de M. P. SAUREL) entre en séance.

Mmes A. SAURAT et F. NAKIB sortent de séance.

M. C. BOURDIN quitte définitivement la séance donnant pouvoir à M. S. MANSOURIA.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Hind EMAD, Mme Clara GIMENEZ, Mme Coralie MANTION, M. Laurent NISON, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 49 voix

Contre : 2 voix

Ont voté contre : Mme Patricia MIRALLES, Mme Annie YAGUE.

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 10 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - NOUVEAU DÉPÔT TRAMWAY ET BUS - CENTRE D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE (CEM) GRAMMONT - PROGRAMME, ENVELOPPE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE, ENGAGEMENT ET MODALITÉS DE LA CONCERTATION - APPROBATION

Mme C. GIMENEZ sort de séance.

Mme E. CABELLO quitte la séance donnant pouvoir à M. H. MARTIN.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Hind EMAD, Mme Coralie MANTION, M. Laurent NISON.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 54 voix

AFFAIRE 11 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - PROJET DE MODIFICATION N°14 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA VILLE DE MONTPELLIER - AVIS SIMPLE AU TITRE DE LA CHARTE DE GOUVERNANCE DU PLU - AVIS AU TITRE DE L'ARTICLE L. 153-39 DU CODE DE L'URBANISME

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 56 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 12 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - PRÉSERVATION D'ESPACES CULTIVABLES EN VERGER ET TERRES MARAÎCHÈRES - ACQUISITION D'UNE PROPRIÉTÉ DITE CLOS LAUZIER - 657 AVENUE DU PONT TRINQUAT - APPROBATION

Mmes C. GIMENEZ, F. NAKIB et A. SAURAT entrent en séance.

M. S. GUISEPPIN quitte définitivement la séance donnant pouvoir à M. S. JAWHARI (le pouvoir de M. M. ALTRAD donné à M. S. GUISEPPIN est annulé).

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 59 voix

Abstention : 1 voix

S'est abstenue : Mme Alenka DOULAIN.

AFFAIRE 13 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - ACQUISITION D'UN LOCAL BRUT À FDI HABITAT - RÉSIDENCE ÎLOT VERGNE - 42 RUE ADAM DE CRAPONNE À MONTPELLIER - APPROBATION

Mmes C. RIBOT, A. YAGUE (avec le pouvoir de Mme P. MIRALLES) et MM. M. REYNAUD (avec le pouvoir de Mme C. MANTION) et M. SEBLIN (avec le pouvoir de Mme F. BOUTET-WAISS) sortent de séance.

N. MARIN-KHOURY quitte la séance donnant pouvoir à Mme J. FRÊCHE.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Yves BARRAL, M. Michaël DELAFOSSE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 49 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 14 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL AU PROFIT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT - AVENUE DU MONDIAL 98 - QUARTIER PORT MARIANNE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 53 voix

AFFAIRE 15 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - ALIÉNATION DES PARCELLES SD 145P ET SD 151P À LA SOCIÉTÉ D'EQUIPEMENT DE LA RÉGION MONTPELLIÉRAINE (SERM) - RUE DU MAS ROUGE - PROPRIÉTÉ « COMMUNE DE MONTPELLIER » - APPROBATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, Mme Fanny DOMBRE-COSTE, M. Max LEVITA.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 50 voix

AFFAIRE 16 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - QUARTIER CÉVENNES - ACHÈVEMENT DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) SAINT-EXUPÉRY - APPROBATION

Mme A. DOULAIN sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 52 voix

AFFAIRE 17 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - DÉCLASSEMENT PARTIEL DU DOMAINE PUBLIC PARCELLES LR 284 ET LR 285 - AVENUE DE LOUISVILLE À MONTPELLIER - PROPRIÉTÉ « COMMUNE DE MONTPELLIER » - APPROBATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Christian ASSAF, Mme Emilie CABELLO, M. Roger-Yannick CHARTIER, M. Michaël DELAFOSSE, Mme Fanny DOMBRE-COSTE, Mme Hind EMAD, M. Hervé MARTIN, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 43 voix

AFFAIRE 18 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - RENOUVELLEMENT URBAIN - CESSION DE DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE MONTPELLIER À MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ - PARCELLES LR 284A ET LR 285D & LR 285G - AVENUE DE LOUISVILLE - APPROBATION

M.M. REYNAUD (avec le pouvoir de Mme C. MANTION) entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Christian ASSAF, Mme Emilie CABELLO, M. Roger-Yannick CHARTIER, M. Michaël DELAFOSSE, Mme Fanny DOMBRE-COSTE, Mme Hind EMAD, M. Hervé MARTIN, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 45 voix

AFFAIRE 19 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - ZAC DE LA RESTANQUE - CONCESSION ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER ET LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE (SA3M) - GARANTIE D'EMPRUNT - APPROBATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Christian ASSAF, Mme Emilie CABELLO, M. Roger-Yannick CHARTIER, M. Michaël DELAFOSSE, Mme Fanny DOMBRE-COSTE, Mme Hind EMAD, M. Hervé MARTIN, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 45 voix

AFFAIRE 20 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - PRÉEMPTION DE LA PROPRIÉTÉ DES CONSORTS GULLY, 571 ROUTE DE MENDE - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER ET ACM HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mmes A. DOULAIN et C. RIBOT, M. M SEBLIN (avec le pouvoir de Mme F. BOUTET-WAISS) entrent en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Tasnime AKBARALY, M. Yves BARRAL, Mme Françoise BOUTET-WAISS, M. Michel CALVO, M. Abdi EL KANDOUSSI, M. Philippe SAUREL, M. Mikel SEBLIN, Mme Radia TIKOUK.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 50 voix

AFFAIRE 21 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - RÉAMÉNAGEMENT DE LA POMPIGNANE - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE DE MONTPELLIER ET SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE (SA3M) - GARANTIE D'EMPRUNT - APPROBATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Christian ASSAF, Mme Hind EMAD, Mme Emilie CABELLO, M. Roger-Yannick CHARTIER, M. Michaël DELAFOSSE, Mme Fanny DOMBRE-COSTE, M. Hervé MARTIN, Mme Catherine RIBOT, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 47 voix

Abstention : 1 voix

S'est abstenue : Mme Alenka DOULAIN.

AFFAIRE 22 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HAUTS DE LA CROIX D'ARGENT - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE DE MONTPELLIER ET SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE (SA3M) - GARANTIE D'EMPRUNT - APPROBATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Christian ASSAF, Mme Françoise BOUTET-WAISS, Mme Emilie CABELLO, M. Roger-Yannick CHARTIER, M. Michaël DELAFOSSE, Mme Fanny DOMBRE-COSTE, Mme Hind EMAD, Mme Clara GIMENEZ, M. Hervé MARTIN, Mme Catherine RIBOT, M. Philippe SAUREL, M. Mikel SEBLIN.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 44 voix

Abstention : 1 voix

S'est abstenue : Mme Alenka DOULAIN.

AFFAIRE 23 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) NOUVEAU SAINT ROCH - DEMANDE D'AGRÉMENT DE CANDIDATURE - SAS INEDYA - LOT VIII B3 - APPROBATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, Mme Fanny DOMBRE-COSTE, M. Max LEVITA.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 54 voix

Abstention : 1 voix

S'est abstenue : Mme Alenka DOULAIN.

AFFAIRE 24 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - CESSION À LA SOCIÉTÉ D'EQUIPEMENT DE LA RÉGION MONTPELLIÉRAINE (SERM) - LOTS N°77 ET 86 DE LA COPROPRIÉTÉ DE LA RÉSIDENCE GUILLAUME APOLLINAIRE - PETIT BARD - APPROBATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, Mme Fanny DOMBRE-COSTE, M. Max LEVITA.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 55 voix

AFFAIRE 25 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES POLLINARIUMS SENTINELLES DE FRANCE (APSF) - APPROBATION

Mmes N. MARIN-KHOURY (le pouvoir donné à Mme J. FRÊCHE est annulé) et A. YAGUE (avec le pouvoir de Mme P. MIRALLES) entrent en séance.

Mmes M. HOUGUET (avec le pouvoir de Mme V. BRUNET) et I. MARSALA (avec le pouvoir de Mme J. URBANI) sortent de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 56 voix

AFFAIRE 26 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT 2021-2026 ENTRE LE CENTRE D'ÉCOLOGIE FONCTIONNELLE ÉVOLUTIVE (CEFE), LA VILLE DE MONTPELLIER ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mmes M. HOUGUET (avec le pouvoir de Mme V. BRUNET) et I. MARSALA (avec le pouvoir de Mme J. URBANI) entrent en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Tasnime AKBARALY, M. Christian ASSAF, M. Michaël DELAFOSSÉ, Mme Clara GIMENEZ, M. Max LEVITA, M. Bruno PATERNOT, Mme Catherine RIBOT, Mme Agnès ROBIN, Mme Célia SERRANO.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 51 voix

AFFAIRE 27 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - "TRÉSORS DE MON JARDIN" : CONNAÎTRE ET AMÉLIORER LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES URBAINS - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LES ÉCOLOGISTES DE L'EUZIÈRE » - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

AFFAIRE 28 : HORS COMMISSION - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER, MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET MIDI-LIBRE POUR LA CO-ORGANISATION DE LA DEUXIÈME ÉDITION DU FORUM "LE MONDE NOUVEAU" À MONTPELLIER - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 59 voix
Abstention : 1 voix
S'est abstenue : Mme Alenka DOULAIN.

AFFAIRE 29 : HORS COMMISSION - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER, MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LE POINT POUR LA CO-ORGANISATION DE LA CINQUIÈME ÉDITION DE FUTURAPOLIS SANTÉ À MONTPELLIER - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 59 voix
Abstention : 1 voix
S'est abstenue : Mme Alenka DOULAIN.

AFFAIRE 30 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - WHAT A TRIP HEYME FESTIVAL 2021 - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, LA VILLE DE MONTPELLIER ET L'ASSOCIATION POUR LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU VOYAGE ET DE L'AVENTURE DE MONTPELLIER (AFIVAM) - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

AFFAIRE 31 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - RÉVISION DU RÈGLEMENT DES TERRASSES ET DES ÉTALAGES - APPROBATION

M. B. TRAVIER sort de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Patricia MIRALLES, Mme Annie YAGUE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 55 voix
Abstentions : 2 voix
Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 32 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - MONTPELLIER GRAND CŒUR - AIDE À LA REQUALIFICATION DES DEVANTURES DES LOCAUX D'ACTIVITÉS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Tasnime AKBARALY, Mme Fanny DOMBRE-COSTE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

AFFAIRE 33 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - AIRE DE STATIONNEMENT DES COMPACTEURS À DÉCHETS DU CENTRE-VILLE - RAJOUT D'UN TROISIÈME COMPACTEUR DÉDIÉ À LA COLLECTE SÉLECTIVE DES CARTONS ET DES RECYCLABLES SECS - RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

AFFAIRE 34 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT "CULTURE ET CULTURE SCIENTIFIQUE" ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER, MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER - AUTORISATION DE SIGNATURE

*Mmes C. GIMENEZ et M. FAYE (avec le pouvoir de M. M. DIORE) sortent de séance.
M. C. ASSAF quitte la séance donnant pouvoir à Mme C. HART.*

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Tasnime AKBARALY, M. Christian ASSAF, M. Michaël DELAFOSSÉ, M. Max LEVITA, Mme Fatma NAKIB, M. Bruno PATERNOT, Mme Catherine RIBOT, Mme Agnès ROBIN.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 48 voix

AFFAIRE 35 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - CINÉMA NESTOR BURMA - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION MONTPELLIER ACCORDÉON POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL ACCORDÉON PLURIEL - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 56 voix

AFFAIRE 36 : HORS COMMISSION - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET L'ASSOCIATION MOOVEMENT EVENT RELATIVE À L'ORGANISATION DU FESTIVAL FAMILY PIKNIK 2021 - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 56 voix

AFFAIRE 37 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - CONVENTIONS PLURIANNUELLES DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, LA VILLE DE MONTPELLIER, LES RADIOS ASSOCIATIVES DE MONTPELLIER ET LEURS FÉDÉRATIONS REPRÉSENTATIVES - AVENANT N°1 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Fanny DOMBRE-COSTE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 55 voix

AFFAIRE 38 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET MODIFICATION D'ATTRIBUTIONS DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE "CULTURE" - EXERCICE 2021 - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Tasnime AKBARALY, M. Michaël DELAFOSSÉ, M. Jean-Dominique DELAVEAU, Mme Isabelle MARSALA, M. Bruno PATERNOT, Mme Agnès ROBIN, Mme Célia SERRANO.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 49 voix

AFFAIRE 39 : HORS COMMISSION - CESSION À TITRE GRATUIT À LA VILLE DE CHOLET DE 12 SILHOUETTES EN BOIS UTILISÉES POUR LA JOURNÉE DE SENSIBILISATION AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES EN 2018 - APPROBATION

Mme M. FAYE (avec le pouvoir de M. M. DIORE) entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

AFFAIRE 40 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - CRÈCHE JOSÉPHINE BAKER - AVENANT DE PROLONGATION À LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme C. GIMENEZ et M. B. TRAVIER entrent en séance.

Mme C. RIBOT sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 52 voix

Contre : 7 voix

Ont voté contre : M. Georges ARDISSON, Mme Emilie CABELLO, Mme Alenka DOULAIN, Mme Clara GIMENEZ, M. Hervé MARTIN, Mme Clothilde OLLIER, Mme Agnès SAURAT.

AFFAIRE 41 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - CRÈCHE MUNICIPALE HEIDELBERG - DÉLIBÉRATION DE PRINCIPE SUR LE CHOIX DU MODE DE GESTION EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - APPROBATION

Conformément aux dispositions de l'article 21 du Règlement Intérieur du Conseil municipal de la Ville de Montpellier, Mme Alenka DOULAIN, Conseillère municipale, a déposé en amont de la séance, un amendement sur cette affaire. Après examen par le Conseil, Monsieur le Maire soumet au vote l'amendement proposé par Mme Alenka DOULAIN.

L'amendement proposé par Mme Alenka DOULAIN est rejeté à la majorité des voix exprimées.

Pour : 2 voix

Contre : 57 voix

Abstentions : 0 voix

Ne prend pas part au vote : 0 voix

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 52 voix

Contre : 7 voix

Ont voté contre : M. Georges ARDISSON, Mme Emilie CABELLO, Mme Alenka DOULAIN, Mme Clara GIMENEZ, M. Hervé MARTIN, Mme Clothilde OLLIER, Mme Agnès SAURAT.

AFFAIRE 42 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - TRANSMISSION DÉMATÉRIALISÉE D'ACTES D'ÉTAT CIVIL VERS LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) DE L'HÉRAULT - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'ÉCHANGE DE DONNÉES - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

AFFAIRE 43 : HORS COMMISSION - CONSEILS CITOYENS DE LA VILLE DE MONTPELLIER - PRINCIPES ET MODALITÉS DE RENOUELEMENT DE LEURS MEMBRES - APPROBATION

*Mme M. MASSART (avec le pouvoir de M. M. LAOUKIRI) et M. E. ARIZTEGUI sortent de séance.
Mme C. RIBOT entre en séance.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 57 voix

AFFAIRE 44 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - MISE À DISPOSITION DE SALLES DES MAISONS POUR TOUS À TITRE GRATUIT - APPROBATION

Mme M. MASSART (avec le pouvoir de M. M. LAOUKIRI) entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Tasnime AKBARALY, Mme Emilie CABELLO, Mme Fanny DOMBRE-COSTE, Mme Fatma NAKIB, M. Yvan NOSBE, M. Bruno PATERNOT.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 53 voix

AFFAIRE 45 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE "VIE ASSOCIATIVE" - EXERCICE 2021 - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme R. TIKOUK sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

AFFAIRE 46 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - MANDAT SPÉCIAL - PRÉSENTATION D'UNE MISSION OPÉRATIONNELLE DE MONSIEUR LE MAIRE À HEIDELBERG DANS LE CADRE DE L'ACTION INTERNATIONALE DE LA VILLE - PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DE L'ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE ALLEMANDE EN OCTOBRE 2021 - APPROBATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Christian ASSAF, M. Michaël DELAFOSSE, Mme Clara GIMENEZ, Mme Clare HART, M. Bruno PATERNOT.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 53 voix

AFFAIRE 47 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONTPELLIER AU CONCOURS DE LA VOCATION À L'INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR OCCITANIE - APPROBATION

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Agnès SAURAT.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 56 voix

Abstention : 1 voix

S'est abstenue : Mme Alenka DOULAIN.

AFFAIRE 48 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - MISE À DISPOSITION DE SALLES À TITRE GRATUIT À LA MAISON DES RELATIONS INTERNATIONALES NELSON MANDELA ET À L'ESPACE MARTIN LUTHER KING - APPROBATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Tasnime AKBARALY, M. Christian ASSAF, Mme Elodie BRUN-MANDON, M. Michaël DELAFOSSE, Mme Caroline DUFOIX, Mme Julie FRÊCHE, Mme Clara GIMENEZ, Mme Clare HART, M. Max LEVITA, Mme Fatma NAKIB, M. Bruno PATERNOT, Mme Agnès ROBIN, Mme Célia SERRANO, M. Charles SULTAN.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 44 voix

AFFAIRE 49 : RESSOURCES - REPRISE ET AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020 - BUDGET DE LA VILLE DE MONTPELLIER - ADOPTION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

AFFAIRE 50 : RESSOURCES - VOTE EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT - CRÉATION - RÉVISIONS - CLÔTURES - ADOPTION

M. E. ARIZTEGUI entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

AFFAIRE 51 : RESSOURCES - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021 DE LA VILLE DE MONTPELLIER - ADOPTION

Mmes E. CABELLO (le pouvoir donné à M. H. MARTIN est annulé) et R. TIKOUK et M. C. ASSAF (le pouvoir donné à Mme C. HART est annulé) entrent en séance.

Mme C. SERRANO et M. B. TRAVIER sortent de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Abstention : 1 voix

S'est abstenue : Mme Alenka DOULAIN.

AFFAIRE 52 : RESSOURCES - TAUX D'EXONÉRATION DE TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES POUR LES CONSTRUCTIONS ET EXTENSIONS NOUVELLES AFFECTÉES À L'HABITATION - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

AFFAIRE 53 : RESSOURCES - PROCÈS-VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA VILLE DE MONTPELLIER NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES À MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AVENANT N°2 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme C. SERRANO entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

AFFAIRE 54 : RESSOURCES - EPIDÉMIE DE COVID-19 - PROLONGATION DES EXONÉRATIONS TARIFAIRES DE LA VILLE DE MONTPELLIER AFIN DE LIMITER LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE - APPROBATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Patricia MIRALLES, Mme Annie YAGUE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 55 voix

Contre : 2 voix

Ont voté contre : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 55 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DES THÉMATIQUES "VILLE SPORTIVE, JEUNESSE ET RELATIONS INTERNATIONALES" - EXERCICE 2021 - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote: M. Serge GUISEPPIN, Mme Clare HART.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

AFFAIRE 56 : RESSOURCES - MODALITÉS DE MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL AU SEIN DES SERVICES DE LA VILLE DE MONTPELLIER - APPROBATION

M. B. TRAVIER entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

AFFAIRE 57 : RESSOURCES - REMBOURSEMENT DES FRAIS D'OBSÈQUES DANS LE CADRE D'UN ACCIDENT DE SERVICE OU DE TRAJET - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

AFFAIRE 58 : RESSOURCES - CRÉATION D'UNE AUTORISATION SPÉCIALE D'ABSENCE POUR DÉMÉNAGEMENT - HARMONISATION DES PRATIQUES ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION

M. B. TRAVIER sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

AFFAIRE 59 : RESSOURCES - MISE À JOUR DES TAUX DE VACATIONS DES MÉDECINS SERVICE COMMUNAL D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ (SCHS) ET DIRECTION DE L'ENFANCE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

AFFAIRE 60 : RESSOURCES - ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL AU SEIN DES SERVICES DE LA VILLE DE MONTPELLIER - MISE EN ŒUVRE DES 1607 HEURES - APPROBATION

M. B. TRAVIER entre en séance.

M. S. COTE quitte la séance donnant pouvoir à Mme C. DUFOIX.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 45 voix

Contre : 9 voix

Ont voté contre : M. Georges ARDISSON, Mme Emilie CABELLO, Mme Alenka DOULAIN, Mme Clara GIMENEZ, M. Hervé MARTIN, Mme Patricia MIRALLES, Mme Clothilde OLLIER, Mme Agnès SAURAT, Mme Annie YAGUE.

Abstentions : 6 voix

Se sont abstenus : M. Abdi EL KANDOUCI, M. Max LEVITA, Mme Isabelle MARSALA, M. Philippe SAUREL, M. Bernard TRAVIER, Mme Joëlle URBANI.

AFFAIRE 61 : RESSOURCES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 58 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 62 : RESSOURCES - RECOURS À 15 CONTRATS SUPPLÉMENTAIRES D'APPRENTISSAGE À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

AFFAIRE 63 : RESSOURCES - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES PUBLIQUES ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LA VILLE DE MONTPELLIER POUR LA MONTÉE EN VERSION DU LOGICIEL ARCGIS AU SEIN DU SIG MÉTROPOLITAIN - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. A. EL KANDOUCI (avec le pouvoir de M. P. SAUREL) sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

AFFAIRE 64 : RESSOURCES - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES PUBLIQUES ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE PRESTATIONS DE LOCATION DE MACHINES À AFFRANCHIR - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

AFFAIRE 65 : RESSOURCES - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES PUBLIQUES ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LA VILLE DE MONTPELLIER POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE PRESTATIONS D'HÉBERGEMENT, DÉVELOPPEMENTS, MAINTENANCE ET ACCOMPAGNEMENT SUR LES LOGICIELS LIBRES - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

AFFAIRE 66 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - VALORISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES - RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA RÉALISATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS GRANULÉS COMMUNE AU GROUPE SCOLAIRE FRANCK-DICKENS ET AU COLLÈGE DES AIGUERELLES - CONVENTION DE COFINANCEMENT À HÉRAULT ÉNERGIES - AUTORISATION DE SIGNATURE

*Mmes C. GIMENEZ et I. MARSALA (avec le pouvoir de Mme J. URBANI) sortent de séance.
M. A. EL KANDOSSI (avec le pouvoir de M. P. SAUREL) entre en séance.*

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Christian ASSAF, Mme Françoise BOUTET-WAISS, M. Roger-Yannick CHARTIER, Mme Fatma NAKIB, M. Mikel SEBLIN.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 52 voix

AFFAIRE 67 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGES DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES BI-DIRECTIONNELLES - DISPOSITIF "FLEXITANIE" - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 57 voix

AFFAIRE 68 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS EPF POUR SON PROJET ENERGY'LAB - ATTRIBUTION DE SUBVENTION - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 57 voix

AFFAIRE 69 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - MISE À DISPOSITION DE LA CHAPELLE DE GRAMMONT AU PROFIT DE "L'ÉGLISE ORTHODOXE SAINTE PHILOTHÉE" - RENOUVELLEMENT - APPROBATION DU LOYER MINORÉ - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 55 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 70 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU PAVILLON JEAN NOUVEL AU PROFIT DE L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS - REDEVANCE À TITRE GRACIEUX - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme C. GIMENEZ et M. S. COTE entrent en séance (le pouvoir donné par M. S. COTE à Mme C. DUFOIX est annulé).

Mme C. DUFOIX quitte définitivement la séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Boris BELLANGER, M. Roger-Yannick CHARTIER, M. Michaël DELAFOSSE, Mme Clare HART, M. Bruno PATERNOT, Mme Agnès ROBIN.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 51 voix

AFFAIRE 71 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - PARC DE LUNARET DE MONTPELLIER - ADHÉSION À DES ORGANISATIONS DE PROTECTION DES ESPÈCES MENACÉES - EXERCICE 2021 - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 57 voix

AFFAIRE 72 : HORS COMMISSION - RAPPORTS ANNUELS DES DÉLÉGATAIRES DE SERVICE PUBLIC DE L'EXERCICE 2020 - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 55 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 73 : HORS COMMISSION - ORGANISMES EXTÉRIEURS - SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE TAM - RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATEUR - APPROBATION

Mme I. MARSALA (avec le pouvoir de Mme J. URBANI) entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

AFFAIRE 74 : HORS COMMISSION - ORGANISMES EXTÉRIEURS - SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE SOMIMON - RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATEUR - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

AFFAIRE 75 : HORS COMMISSION - ORGANISMES EXTÉRIEURS - SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE (SA3M) - RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATEUR - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

AFFAIRE 76 : HORS COMMISSION - ORGANISMES EXTÉRIEURS - SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION MONTPELLIÉRAINE (SERM) - RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATEUR - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

AFFAIRE 77 : HORS COMMISSION - ORGANISMES EXTÉRIEURS - SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE MONTPELLIER EVENTS - RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATEUR - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.